

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/MINADER/CIPM/2022 DU 18/10/2022 RELATIF A LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'IMMATRICULATION ET DE TENUE DU REGISTRE DES SOCIETES COOPERATIVES DU CAMEROUN, PHASE I Financement : BUDGET du FODECC, Exercice 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la révision des procédures d'enregistrement des sociétés coopératives dans les services du registre, exigée par les innovations de l'acte uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés coopératives par les Etat partis depuis 2011, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance un Appel d'Offres National Restreint, en vue de la dématérialisation des procédures d'immatriculation et de tenue du registre des sociétés coopératives du Cameroun, phase I.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent à la mise en place d'une plateforme web et mobile pour la

dématérialisation des procédures d'immatriculation et de gestion du registre des sociétés coopératives au Cameroun.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **53 600 000 (Cinquante-trois millions six-cent mille) de francs CFA.**

4.Allotissement

Les prestations sont subdivisées en lot unique.

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats sélectionnés ainsi de la liste ci-dessous retenue pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt N° **001/ASMI/MINADER/FODECC/SM/2022 en date du 07/09/2022** pour la présélection d'un Consultant individuel ou d'un Bureau ou Cabinet d'études chargé de la mise en place d'une plateforme web et mobile pour la dématérialisation des procédures d'immatriculation et de gestion du registre des sociétés coopératives au Cameroun pour le compte du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural suivant le tableau ci-après :

Consultant individuel ou Bureau ou Cabinet d'études	Adresse complète
GRUPEMENT MADIA SARL / DUO EXPERTISE SARL	BP : 8857 Yaoundé, TEL : 676 50 95 26
HADRON	BP : 12850 Yaoundé, TEL : 675 188 416 / 651 431 040
GRUPEMENT SYSINFO VISION / GOLD TELECOM	B.P: 14669 Yaoundé, TEL : 696 56 90 79
INTERFACE	BP : 490 Douala, TEL : 675 22 06 52

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **Budget du FODECC, Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINADER, 3^{ème} chalet téléphone : 222 22 16 24 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés du MINADER 3^{ème} chalet Tél. : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-sept mille (67 000) F CFA**, payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, au plus tard **le 10 novembre 2022 à 14 heures** et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINADER/CIPM/2022 DU 18/10/2022 RELATIF A LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES D'IMMATRICULATION ET DE TENUE DU REGISTRE DES SOCIETES COOPERATIVES du cameroun, PHASE I »

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de **six (06) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par

une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, de montant **1 000 000 (un million) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (**Gouverneur, Préfet, Sous-préfet**), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10 novembre 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINADER dans la salle des conférences de la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (**DESA**) sise à l'arrière du bâtiment central. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de la caution de soumission ou non-conformité de la caution de soumission ou non respect du modèle de caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Non satisfaction de **70%** des critères essentiels ;
 - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Délai supérieur au délai prescrit ;
- Non-respect des modèles des pièces (**pièces de l'annexe 10**) ;
- Absence du prix unitaire quantifié ;

- Absence d'une rubrique de l'offre Financière ;
- Références générales justifiées de l'entreprise dans le domaine :

Le soumissionnaire produira la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) Marché/Lettre Commande similaire sur cinq dernières années, durant la période allant de 2017 à 2022, d'un montant dudit Marché ou de ladite Lettre Commande supérieur ou égal à **trente (30) millions de francs CFA**, les coordonnées du responsable du projet ou du Maître d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies du marché ou de la lettre commande première page, et dernière page, PV de réception certifiant la bonne exécution du Marché ou de la Lettre Commande ou la Mainlevée).

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les principaux critères suivants :

N°	Critères d'évaluation	Pts
01	Présentation du dossier de candidature	05
02	Références du soumissionnaire pour les prestations similaires (au moins 02 PV et 02 copies de contrats enregistrés)	10
03	Qualification et compétence du personnel technique de la structure	35
04	Proposition des modules de formation	20
05	Méthodologie d'intervention	15
06	Logistique de la structure (matériel et équipements, moyens de locomotion, ...)	10
07	Preuve de la surface financière au moins égale à 50% du montant du lot	05
	Note totale du dossier technique	100

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins

70% des critères essentiels.

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de **soixante-dix (70) points**.

3. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection dans le cadre d'un budget déterminé conformément aux procédures décrites dans le présent DAOR.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINADER, 3^{ème} chalet téléphone : 222 22 16 24.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

YAOUNDE Le 18-10-2022
Le MINISTRE
MBAIROBE Gabriel